

Magic Pass - demande de subvention

Saison 2019-2020

	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant
Nom	_____	_____	_____	_____
Prénom	_____	_____	_____	_____
Date de naissance	_____	_____	_____	_____
Parents	_____			
Adresse	_____			

N° de téléphone	_____			
@	_____			
Coordonnées bancaires (IBAN)	_____			
Lieu et date	_____			
Signature	_____			

La commune de Venthône, en partenariat avec le ski-club de Venthône, réitère son soutien pour l'acquisition de l'abonnement de ski de saison à Crans-Montana. Seuls les jeunes jusqu'à 19 ans révolus, domiciliés à Venthône et membres du ski-club du village peuvent bénéficier de la subvention.

Ce formulaire de demande de subvention est à retourner avec la copie de l'abonnement de ski Magic Pass d'ici au 31 octobre 2018 à l'Administration communale par courriel (commune@venthone.ch), par courrier, ou en le remettant au bureau. La subvention de Fr. 100.- sera versée dans le courant du mois de novembre.